

Comités de La Spiranthe

Comités	Mandat
Des ressources humaines	Identifie les besoins en RH, définit rôles et responsabilités, établit la description des tâches, les processus de sélection et d'évaluation et mécanismes de soutien. Gère la politique de rémunération.
Finances	Avec le soutien de la coordination, détermine les besoins financiers et matériels de l'organisme, fait la recherche de financement et de ressources matérielles, établit plan de financement.
Accueil et vie associative	Voit à l'accueil et à l'intégration des nouveaux membres. Planifie et organise les activités de formation à la vie associative, les festivités annuelles, etc. Voit au recrutement, à l'accueil et à l'orientation des bénévoles.
Projets sensibilisation par l'art	Voit à la conception de projets artistiques visant à sensibiliser la population Lanaudoise au prendre soin de soi, du « nous » et de la nature, établit, pour chacun des projets, les besoins en termes de ressources financières, matérielles et humaines. Lance des appels de projets, reçoit les propositions et fait les recommandations au CA. Assure le suivi des projets avec les ressources dédiées.
Programmation	Établit la programmation annuelle des activités artistiques et créatrices à l'interne (dans le lieu dédié) et à l'externe (volet mobile). Établit les besoins en termes de ressources humaines et matérielles pour chacune des activités.
Promotion et partenariat	Développe les stratégies de communications visant à faire connaître l'organisme et ses services auprès des différents publics visés (population Lanaudoise, clientèles défavorisées, organismes du milieu), développe des partenariats avec les organismes du milieu pouvant contribuer (offre d'un espace d'accueil – volet mobile) ou collaborer (activités et projets réalisés en partenariat).

